



Budget et organisation du sport 2019 Pas de droit au sport sans un véritable service public

Le 3 septembre dernier, la FSGT lançait sa rentrée avec un communiqué, [un clip vidéo "Le sport est un droit, ce n'est pas une marchandise"](#) et [un dossier spécial "Libér\(alis\)er le sport : l'heure des choix"](#) dans sa revue fédérale Sport et Plein Air.

Aujourd'hui, le clip vidéo été vu sur les réseaux sociaux par près de 100 000 personnes, partagé par des adhérent.e.s et clubs de la FSGT comme d'autres fédérations, des sportifs dont certains champions du Monde ou Olympique, des journalistes, des élus locaux et parlementaires, des Présidents de tout type de fédération sportive ou réseau d'éducation populaire, par nos partenaires internationaux. Un passage sur l'émission Stade 2 a permis d'accroître encore sa visibilité et celle notre fédération, avec une audience estimée de 550 000 téléspectateurs.

Pourquoi un tel succès ? **Parce que nous sommes aujourd'hui à un tournant de l'organisation du sport en France et que nombre de personnes sont attachées aux valeurs du sport associatif.** Une fois encore, nous souhaitons vous alerter et vous inciter à organiser des réunions avec vos adhérent.e.s, les bénévoles, les habitant.e.s du quartiers, les élu.e.s pour analyser l'évolution de la situation du sport associatif et formuler des propositions.

L'obtention des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 à Paris s'est accompagnée par un projet de réorganisation de la gouvernance du sport. Nous souhaitons vous éclairer et vous alerter sur plusieurs préconisations qui pourraient se mettre en œuvre au courant de l'année 2019 :

- **La création d'une agence du sport français** : Cette agence serait composée de l'État, du mouvement sportif, des collectivités territoriales et des entreprises. Elle aurait pour objet de définir les priorités de développement du sport en France, sport et haut niveau et développement des pratiques, ainsi que son financement. Or, cette orientation se traduit dans les faits par un désengagement de l'État qui veut se centrer sur le haut niveau et confier le développement du sport pour toute et tous d'une part aux collectivités territoriales, qui ont de moins en moins de moyens et d'autre part aux salles privées de sport, dont le rôle est seulement de répondre à des attentes de consommateurs, et non aux besoins profonds de la population en matière de droit au sport.

Par ailleurs, dans ce contexte quid du financement du sport pour tous ? Alors que le budget des sports, ne représente que 0,13% du budget de l'État, pourrait être une fois encore rabaissé de 30 millions d'Euros en 2019, **les crédits du CNDS connaissent cette année une baisse de 30 à 50 % dans nos clubs, comités départementaux et régionaux !** Avec la privatisation de la Française des jeux, ce dernier devrait être supprimé au profit d'une conférence des financeurs au sein de l'agence du sport français. Il en sera de même pour la partie du budget des sports destiné aux subventions allouées aux fédérations sportives, ainsi que pour les équipements sportifs. Qui décidera de la répartition des fonds ?

Enfin, quelle place à la démocratie et à la représentation de la diversité sportive au sein de cette agence ? Les fédérations affinitaires et multisports regroupent plus de 3 millions d'adhérents, soit un adhérent d'une fédération sportive sur cinq !

Les questions restent nombreuses sur l'organisation et le financement de cette agence, et du sport à l'échelle de tous les territoires. Une certitude : à des fins d'économies budgétaires, un rapport "Action Publique 2022" annoncé la suppression du Ministère des sports. Un mépris au regard du rôle joué pour le service public du sport par des millions de bénévoles, des milliers d'associations sportives chaque jour.

• **Un changement des statuts des fédérations sportives et clubs** : Avec la possibilité de devenir des Sociétés Coopératives à Intérêts Collectifs (SCIC), les fédérations sportives et clubs pourront désormais vendre des produits et services sportifs tout en bénéficiant d'une fiscalité avantageuse. Sous couvert d'Économie Sociale et Solidaire, **le mouvement sportif se transforme en marchand de sport**, cela va accentuer la professionnalisation de l'animation au détriment de la vie associative. Rappelons que les associations contribuent d'une économie non marchande innovante en permettant aux bénévoles et adhérents d'une association de construire ensemble des projets, de contribuer du lien social dans un quartier ou un village, de mutualiser du matériel sportif, de faire vivre la solidarité avec celles et ceux qui ont en besoin, etc.

• **Un renforcement du pouvoir des fédérations délégataires** : L'État reconnaît aux fédérations multisports agréées, telle que la FSGT, le droit de développer les activités compétitives et non compétitives et des offres de formation en toute liberté, pour répondre à la diversité de besoins et tout en veillant au respect de la sécurité et l'intégrité de ses pratiquants. Pourtant, la nouvelle gouvernance du sport pourrait se traduire par un renforcement des pouvoirs des fédérations unisport en élargissant leur délégation actuelle sur le terrain de la formation notamment et en limitant de fait les offres en matière de formation des autres fédérations, pourtant reconnues pour leur qualité et leur expertise acquises de longue date. **Ces mesures, si elles se confirmaient, ne feraient que renforcer les pressions que subissent de nombreux clubs par certaines de ces fédérations pour licencier chez elles tous leurs adhérent.e.s.** Les fédérations affinitaires et multisports sont actuellement organisées pour rencontrer la Ministre des sports et le Président du CNOSF en vue de proposer la création d'une délégation multisports, et reconnaître ainsi la diversité sportive et mettre les fédérations sportives à égalité de droits et de devoirs.

La FSGT est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider à organiser des réunions. En qualité de membre du CNOSF, elle vous invite également à signer la pétition lancée par l'ensemble des fédérations sportives : #LeSportCompte [sur ce lien](#). **Le moment est important : nous comptons sur votre mobilisation** pour que le sport, les associations et les bénévoles soient reconnus à la hauteur du rôle joué pour la société, pour les citoyen.ne.s, pour l'être humain.



La Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) compte 270 000 pratiquant.e.s, 5000 clubs et propose une centaine d'activités physiques, sportives et artistiques, compétitives et non compétitives. Créée en 1934 dans la lutte contre le fascisme, elle promeut le droit d'accès au sport de toutes et tous en se donnant comme objectif le développement de contenus d'activités, de vie associative et de formation adaptés aux besoins de la population.